

MON VILLAGE
URBAIN


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

mairie-begles.fr

Lundi 23 aout 2021

TICKET CULTURE ET SPORT DE BÈGLES : UNE AIDE FINANCIÈRE POUR ENCOURAGER LES PRATIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES DES 6 – 25 ANS

Afin d'accompagner la rentrée des associations du territoire, la Ville de Bègles lance le Ticket Culture et Sport de Bègles, une aide financière pour les 6-25 ans destinée à encourager l'adhésion dans les associations culturelles ou sportives de la commune. Ce dispositif de soutien aux familles complète les deux aides d'Etat existantes : le pass culture Jeune pour les adultes de 18 ans et le pass'sport pour les 6-18 ans.

Destiné aux jeunes de 6 à 25 ans, résidant sur la commune de Bègles, le Ticket Culture et Sport de Bègles est une aide financière de 25€ pour l'adhésion à une association culturelle ou sportive béglaise. Cumulable avec le pass culture Jeune pour les 18 ans et le pass'sport du ministère des Sports, cette aide de la Ville porte ainsi le soutien public jusqu'à 325€ par jeune pour leurs pratiques culturelles et jusqu'à 75€ pour leurs pratiques sportives.

L'accès au Ticket Culture et Sport de Bègles est proposé sans condition de ressources pour les 19/25 ans. Pour les 6/18 ans, elle est réservée aux bénéficiaires de l'allocation de rentrée de scolaire, de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou aux jeunes suivis par la Mission locale. Un administré ne peut bénéficier de cette aide qu'une seule et unique fois.

En pratiques, pour bénéficier du Ticket Culture et Sport, le jeune bénéficiaire doit se présenter au préalable dans un des services de la ville : ChapitÔ, Maison sport santé, Bureau Information Jeunesse pour ouvrir ses droits, se faire répertorier dans une activité culturelle ou sportive éligible au dispositif et ensuite se présenter à l'association pour adhérer et bénéficier d'une réduction de 25€.

L'aide de la ville est valable pour toute inscription réalisée du 4/09/2021 au 31/10/2021.

UN SOUTIEN VOLONTARISTE DE LA VILLE AUX ASSOCIATIONS

Après une nouvelle année scolaire marquée par la crise sanitaire du Covid-19 et le coup d'arrêt porté aux activités des associations, et dans une optique de santé publique, le maire de Bègles Clément Rossignol Puech a souhaité soutenir les structures du territoire en cette période de rentrée, en encourageant les



MON VILLAGE
URBAIN


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

mairie-begles.fr

adhésions des pratiquants bégliais. Cette aide complète les subventions exceptionnelles déjà versées en 2020 et 2021 aux associations culturelles et sportives partenaires de la Ville (50 000€), ainsi que les subventions annuelles octroyées dans le cadre du budget municipal (449 500 € pour les associations culturelles, et 390 000 € pour les associations sportives).

LE PASS CULTURE JEUNE

Portée par le ministère de la Culture, ce dispositif te permet d'avoir accès l'année des 18 ans à une allocation de 300€ pendant 24 mois pour découvrir et réserver des propositions culturelles de proximité et offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.).

<https://pass.culture.fr/>

LE PASS SPORT

Portée par le ministère des Sports, c'est une allocation de rentrée sportive. D'un montant de 50 euros, cette aide de l'État est destinée aux enfants de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2021. Elle leur permettra de prendre une adhésion ou une licence dans une association sportive dès septembre 2021 durant toute l'année scolaire 2021-2022. Elle peut s'ajouter au Ticket sport culture municipal. www.sports.gouv.fr/pass-sport



CONTACT PRESSE | VILLE DE BÈGLES

Service Communication

Maëlle Bouteila : m.bouteila@mairie-begles.fr | 05 56 49 88 59
77 - Rue Calixte Camelle - 33130 Bègles